



Section locale 4155

Message de votre exécutif

Bonjour chers membres de la section locale 4155,

Encore une nouvelle année entamée. J'espère que vous avez passé du beau temps en famille durant le congé des fêtes et que vous en avez profité pour vous reposer.

Nous avons encore le poste de secrétaire trésorier/trésorière à combler.

Les négociations locales ont débuté et la première rencontre avec le conseil a eu lieu le 7 décembre 2022. Nous avons échangé nos propositions. Nous avons rencontré le conseil les 12, 13 janvier 2023 au bureau central et les 31 janvier et 1er février 2023 au bureau du SCFP à Ottawa. Nous avons été à la table jusqu'à minuit les deux jours mais malheureusement nous n'avons pas été en mesure d'avoir une entente. Nous attendons une autre date de la part de l'employeur pour continuer à négocier. Nous vous tiendrons au courant dès qu'il y aura du nouveau.

Toutes ententes conclues lors de la ratification de la convention collective centrale seront mises en place lorsque la convention collective locale sera ratifiée (hausse salariale, rétro en date du 1er septembre 2022).

Nous avons été mis au courant que l'employeur surveille beaucoup les horaires de travail. Donc nous vous demandons de bien respecter votre horaire de travail tel que décrit lors de votre confirmation d'emploi (heure du début et heure de fin) car si vous ne respectez

Le franc-parler janvier/février 2023

pas vos heures, vous risquez des mesures disciplinaires.

Veillez noter que la présidence ne répond à aucun courriel qui est envoyé à son courriel du CSDCEO. Donc, il est important de s'adresser au courriel du syndicat. (scfp4155action@gmail.com)

Savez-vous que :

- **Canada vie**

Nous avons été avisé par un membre, des erreurs qui sont faites dans le système de Canada vie (changement d'adresse fait sans en avoir fait la demande). Soyez vigilants et vérifiez vos informations personnelles.

- **Retraite**

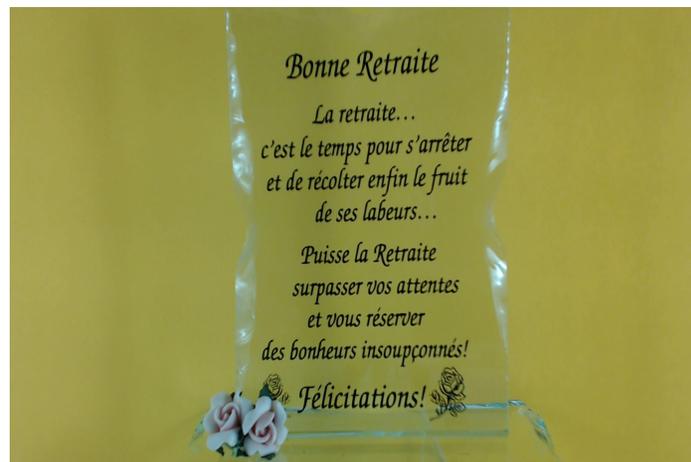
Nous avons été avisés par un membre retraité de faire attention si vous prenez un régime de retraite de OTIP/RAEO. Ces régimes de retraite ne couvrent pas tous les mêmes bénéfices de ce qui est couvert lorsque vous êtes à l'emploi. Encore là, soyez vigilants et informez-vous bien de tous les avantages avant de payer un montant mensuel qui ne répond pas à vos besoins.

Dates à retenir :

- 14 février, St-Valentin



- 18 février, journée de la famille



Sincères condoléances

À ceux et celles qui ont perdu un être cher dernièrement... permettez-nous de vous témoigner toute notre amitié dans ces moments difficiles, et de vous offrir nos plus sincères condoléances.

Prompt rétablissement

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à tous ceux et celles qui sont retenus à la maison par la maladie. Que ce moment d'arrêt forcé ne dure que le temps de retrouver votre élan...

Retraites

Si vous prenez votre retraite, s.v.p. en aviser votre syndicat par courriel.

Voici quelques membres qui sont ou seront à la retraite très bientôt :

Serge Sauriol

Préposé à l'entretien - 28 février 2023

POUR VOTRE INFORMATION

Changements d'adresses

Veillez s.v.p. nous faire parvenir tous changements d'adresses civiques, d'adresse courriel ou numéro de téléphone au scfp4155action@gmail.com.

OMERS

Pour en apprendre davantage sur votre régime de retraite OMERS, vous pouvez consulter le site pour découvrir comment votre rente est calculée, comment votre prestation de rattachement fonctionne et bien plus encore.

Vous pouvez téléphoner le Service à la clientèle d'OMERS au 416 369-2444 ou 1-800 387-0813.

Offres d'emplois :

Vous pouvez vous inscrire sur le site web du conseil pour recevoir les offres d'emploi sous Alerte-emploi. Assurez-vous de vérifier régulièrement pour voir la disponibilité des affichages. N'oubliez pas que vous devez réinitialiser à chaque 12 mois sur le site des offres d'emplois pour continuer à recevoir les affichages.

Petits conseils

Le syndicat vous conseille de transférer toutes informations personnelles et pertinentes dont vous recevez dans votre compte courriel du conseil, tel que bordereaux de paye, informations de la Fiducie, des avantages sociaux et RAEO à un compte personnel. car si un jour vous n'avez plus accès à votre compte courriel du conseil, vous n'aurez plus accès à ceux-ci.

AILD

Pour les membres qui sont sur l'AILD. Après 24 mois sur l'AILD, sachez que vous ne serez plus couvert par la fiducie des bénéficiaires (médical, dentaire, etc.). Pour plus d'informations, vous devriez vous renseigner auprès de la Fiducie. OTIP 1-866-783-6847.

CARTE DE MEMBRES

Pour tous ceux et celles qui veulent recevoir une carte de membre, s.v.p. en faire la demande auprès de votre exécutif.

*Dites-nous ce que vous
aimeriez voir dans votre
Franc-parler. Nous sommes
ouverts aux nouvelles idées,
suggestions.*